

Soutenir les maires courages *qui protègent les habitant·es* *des pollutions environnementales,* *au lieu de les attaquer en justice*

Notre rassemblement écologiste et citoyen Debout Marseille ! dénonce l'acharnement judiciaire à l'encontre de Brigitte Raynaud, Maire de Revest des Brousses et la saisie du Tribunal administratif (TA) de Marseille, par le préfet des Alpes de Haute Provence, Olivier Jacob. Elle est convoquée au TA de Marseille demain.

Nous manifesterons devant le Tribunal administratif de Marseille ce mardi 3 décembre à 12h30.

Les 109 maires courage qui ont fait voter des arrêtés contre les pesticides chimiques dans leur commune sont des alliés de la cause écologiste. Ils ont instauré une distance minimale entre habitations / sources d'eau / écoles / bâtiments professionnels, et zones d'épandage de pesticides pour protéger la population.

Soutenons-les dans leur application respectueuse du principe de précaution. La Maire de Revest des Brousses a élargi la distance légale - de 5 à 10 mètres, jugée insuffisante, - à 500 mètres. Mais l'État, par la voie de son préfet des Alpes de Haute Provence, Olivier Jacob, attaque cet arrêté.

Nous estimons que le décret mis en consultation par le gouvernement sur les distances d'épandage est une énième concession offerte aux lobbies de l'industrie et de la FNSEA. Nous dénonçons cette logique qui fait prévaloir les intérêts économiques et privés, sur ceux de la population et de la protection de leur santé. Nous souhaitons accompagner les usagers de ces pesticides chimiques en portant des solutions alternatives, reste au politique à se montrer volontaire et à mettre en acte ce qui n'est aujourd'hui (jour d'ouverture de la COP25 à Madrid) qu'à l'état de déclarations incantatoires.

Nous serons nombreux·ses demain sur le parvis du TA, pour montrer que le virage écologique est porté par des maires courageux·ses, à défaut d'avoir un gouvernement responsable en matière de santé publique.

CONTACT PRESSE

Karim Hammoumraoui - 06 20 02 87 88
contact@deboutmarseille2020.fr

Suivez la campagne sur :



@DeboutMarseilleEcologisteCitoyenne2020



@deboutmarseille_ecologie



@Ecolo2020